

(**Gratuit**)



**BALADE DÉCOUVERTE**

## La gestion de l'or bleu à Rémy

**Samedi 03 juin 2023**

De 09h45 à 15h30 à Rémy (OISE)

**Inscription obligatoire :**

**CPIE des Pays de l'Oise**

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : [contact@cpie-hautsdefrance.fr](mailto:contact@cpie-hautsdefrance.fr)

---

## Public concerné :

Cette balade est ouverte à toute personne intéressée par le sujet. Balade accessible pour les enfants à partir de 7 ans.

---



## Adresse :

Le lieu exact sera communiqué après votre inscription, quelques jours avant la journée.

*Cette balade est organisée par le CPIE des Pays de l'Oise (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Région Hauts-de-France, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées et la participation du Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA).*

## Présentation de la balade découverte :

Tout au long de cette journée, partez à la découverte des moyens mis en œuvre pour gérer et protéger la ressource en eau sur notre territoire. Le matin, à travers la visite d'une station d'épuration, vous découvrirez les enjeux environnementaux liés à l'usage domestique de cet or bleu. L'après-midi, après un pique-nique au grand air, le SMOA vous présentera les techniques d'hydraulique douce permettant de gérer durablement les problématiques de ruissellement et d'érosion. Un parcours dans la plaine qui vous donnera également l'occasion de découvrir les plantes sauvages associées à la plaine agricole.

**La présence sur la journée complète est obligatoire.**

## Informations importantes :

Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de vous inscrire et de bien penser à nous prévenir en cas d'empêchement. Etant fermé le week-end, les inscriptions sont traitées du lundi au vendredi. Inscription au plus tard 3 jours avant la date de la balade.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Prévoir un pique-nique, de l'eau et des vêtements adaptés à la marche et à la météo.

